

TAXE D'APPRENTISSAGE 2009 / SALAIRES 2008



Taxe exigible au 28 février 2009

Numéro :
 NCI :
 N° SIRET :
 Code NAF :
 Tél. :
 Fax :
 E-mail :
 Personne à contacter :

MENTIONS
OBLIGATOIRES
A COMPLETER

Effectif annuel moyen

Nb d'apprentis présents au 31/12/08

(joindre copie des contrats)

Si effectif annuel moyen > 250 : Nb moyen annuel de contrat de professionnalisation ou d'apprentissage (Joindre copie des contrats)

CALCUL DE VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE

Masse salariale 2008 (Brut Sécurité Sociale) arrondie à l'euro le plus proche.

A = €Taxe d'apprentissage brute (0,5 %) : Entreprise < 250 salariés
ou ent. de 250 salariés et plus dont le nombre moyen annuel de salariés en contrat de professionnalisation ou contrat d'apprentissage est supérieur à 3 % des effectifs (BOI n°109 du 9/10/07 et BOI 4L-2-08 du 29/04/08)

A X 0,005 ⇒

B = €Taxe d'apprentissage brute (0,6 %) : Entreprise > 250 salariés*
*ent. de 250 salariés et plus dont le nombre moyen annuel de salariés en contrat de professionnalisation ou contrat d'apprentissage est inférieur à 3 % des effectifs (BOI n°109 du 9/10/07 et BOI 4L-2-08 du 29/04/08)

A X 0,006 ⇒

B' = €

Contribution au Développement de l'Apprentissage (0,18 %)

A X 0,0018 ⇒

A' = €

Établissements d'Alsace-Moselle : Entreprise < 250 salariés

A X 0,0026 ⇒

B1 = €

Établissements d'Alsace-Moselle : Entreprise > 250 salariés

A X 0,00312 ⇒

B'1 = €

*ent. de 250 salariés et plus dont le nombre moyen annuel de salariés en contrat de professionnalisation ou contrat d'apprentissage est inférieur à 3 % des effectifs (BOI n°109 du 9/10/07 et BOI 4L-2-08 du 29/04/08)

dont Fonds National de Modernisation de l'Apprentissage

B1 ou B'1 X 0,22 ⇒

E1 = €

QUOTA

52 % B ou B' ⇒

D = €

dont Fonds National de Modernisation de l'Apprentissage

22 % B ou B' ⇒

E = €

Contribution obligatoire aux CFA d'accueil des apprentis présents au 31/12/2008

⇒

F = €www.leem-apprentissage.org/octa/contribution-obligatoire

Solde Quota disponible

D - E - F ⇒
ou B1 ou B'1 - E1 - FG = €

Barème

48 % B ou B' ⇒

H = €

BAREME AFFECTABLE

	CAT A : 40 % DE H	CAT B = 40 % DE H	CAT C = 20 % DE H
I =	IA = <input type="text"/>	IB = <input type="text"/>	IC = <input type="text"/>

FRAIS DE STAGES DE FORMATION INITIALE

Joindre les copies des conventions de stage.

Attention : Les frais de stages déductibles sont limités à 4 % de la taxe brute (B ou B')

P = PLAFOND = B ou B' X 4 %

J = FORFAIT / JOUR

K = NB DE JOURS OUVRÉS

L = J X K

M = TOTAL DES FRAIS DE STAGES = LA + LB + LC

L'imputation des sommes LA, LB et LC se fera dans la limite du plafond et de la déduction possible par catégorie. Pour tout renseignement complémentaire, merci de nous contacter

FORFAITS JOURNALIERS POUR ACCUEIL DES STAGIAIRES		
CAT A : CAP AU BAC	CAT B : BAC + 2 À BAC + 4	CAT C : BAC + 5 ET PLUS
19 €	31 €	40 €
LA = <input type="text"/>	LB = <input type="text"/>	LC = <input type="text"/>

RÉPARTITION BAREME AFFECTABLE

Montants disponibles par catégorie

N = I - L

Un seul cumul de 2 catégories est autorisé pour toute la déclaration :
Catégorie A + Catégorie B OU Catégorie B + Catégorie C

MONTANT DE VOTRE VERSEMENT [A' + (B ou B') - (P ou M*)] OU [A' + (B1 ou B'1)] ⇒ **V =** €

*Si M < à P

Versement partiel ⇒ **V' =** €

TAXE D'APPRENTISSAGE - COLLECTE 2009

Pour des questions de sécurité et de traçabilité, merci d'utiliser de préférence les coordonnées bancaires indiquées ci-dessous afin d'effectuer votre versement par virement :

Agence BNP PARIBAS Élysées haussmann - 73 bd Haussmann - 75008 Paris
Code Banque : 30004 - Code Guichet : 00819 - N° de Compte : 00011582876 - Clé : 61
IBAN : FR76 3000 4008 1900 0115 82 87 661
Code : BIC BNPAFRPPPLZ

Ou par chèque à l'ordre du **LEEM APPRENTISSAGE - Taxe d'apprentissage 2009 :**

15 rue Rieux - 92517 BOULOGNE-BILLANCOURT cedex
 Renseignements au : 01 41 10 26 25 - Mathilde FAURE ou 01 41 10 26 29 - Valérie BERNON - Fax : 01 76 64 55 03
 E-mail : m.faure@leem-apprentissage.org - v.bernon@leem-apprentissage.org
 internet : www.leem-apprentissage.org ou www.leem.org

Versements aux établissements habilités

Nom école	Adresse	Réservé au service	Quota	Cat A	Cat B	Cat C

Cochez si d'autres affectations figurent sur une liste jointe

Contribution obligatoire aux CFA d'accueil

Joindre impérativement les copies des contrats d'apprentissage en cours au 31/12/2008

Nom du CFA	Nom Apprenti	Section préparée	Date début de contrat	Date fin de contrat

Cochez si d'autres affectations figurent sur une liste jointe

A ne remplir que pour des versements partiels

Versement partiel	R =	QUOTA	Contribution au développement de l'apprentissage	Fonds national de modernisation de l'apprentissage	Cat A	Cat B	Cat C

Cochez si d'autres affectations figurent sur une liste jointe